

Sommaire

- p. 1 Mot du maire
p. 2 Chevaliers de Colomb
Les CFQ
Paiement des taxes municipales
Nettoyage du printemps
Message aux propriétaires de chevaux
p. 3 Collecte des encombrants
p. 4 Règlement concernant les chiens
p. 5 Service d'urbanisme
Bibliothèque municipale
p. 6-7 Amusons-nous!
p. 7-8 Publicité

Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de juillet est le 20 juin.

Assemblée municipale

Lundi 15 juin 2020 à 19 h 30
CCEJ - 10, rue des Loisirs
(possibilité d'être tenue à huis clos en raison de la COVID-19)

Coordonnées

523, route 138, Ragueneau
Téléphone : 418 567-2345
<http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
<http://facebook.com/MunicipaliteRagueneau>

Mot du maire



Joseph Imbeault, maire

Eh oui! Le Canadien ira en séries éliminatoires cette année. Qui l'eût cru! Cela prouve que rien n'est impossible!

C'est pourquoi plein de raisons me viennent en tête, malgré les restrictions imposées par la santé publique, me convainquant que l'été 2020 sera merveilleux si tout le monde y met du sien :

- rassemblement extérieur devant un bon barbecue permis;
- aménagement d'une terrasse de rêve;
- découvrir le plaisir de jardiner et récolter de bons légumes;
- faire du vélo régulièrement;
- créer des liens avec les voisins;
- faire du camping;
- faire des excursions dans nos sentiers pédestres;
- etc.

Continuez de respecter les consignes de distanciation physique, profitez des beaux jours à venir, car comme la participation des Canadiens en séries, l'été risque d'être court.

Bon été!

BANDE ESTIVALE

J'ai malheureusement le regret de vous confirmer que la bande estivale ne sera pas offerte cet été. La situation complexe et le manque de personnel nous obligent à annuler ce service.

CHEVALIERS DE COLOMB



Souhais d'anniversaire

Les membres du conseil 8784 des Chevaliers de Colomb de Ragueneau sont heureux de souhaiter un très bon anniversaire de naissance aux frères Chevaliers qui souligneront l'évènement en juin :

- Claude Desbiens, le 2 juin
- Jean-Paul Huard, le 7 juin
- Réjean Proulx, le 20 juin
- Carl Girard, le 26 juin
- Gustave Arsenault, le 27 juin



CHEVALIER UN JOUR... CHEVALIER TOUJOURS!

LES CFQ

Tirage du coffre d'artisanat

Veillez prendre note que le tirage du coffre d'artisanat qui devait se tenir le dimanche 19 avril 2020 est finalement reporté au dimanche 18 avril 2021 à 16 h, lors de l'exposition annuelle.

Les billets sont en vente auprès des membres. Pour vous en procurer, contacter Édèse Girard au 418 567-4734.

Édèse Girard
Trésorière - CFQ de Ragueneau
<http://facebook.com/cfqragueneau>



PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Rappel

Le 2^e versement des taxes est le **15 juin 2020**. Si vous désirez venir payer en argent comptant, veuillez nous téléphoner au 418 567-2345 pour **prendre rendez-vous**.

Il vous est aussi possible de payer par Internet via votre institution financière ou par chèque.

NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Après le rude hiver vécu, c'est avec plaisir que nous accueillons des températures plus clémentes afin de pouvoir profiter de nos terrasses. Mettons tous la main à la pâte en nettoyant notre cour, en embellissant notre terrain et en le fleurissant. Nettoyons aussi le fossé en bordure de notre propriété et rangeons nos objets (bacs, bois de chauffage, etc.) dans des endroits appropriés derrière la maison.

Nous encourageons tous les citoyens à faire un effort afin de faire de notre village un endroit où il fait bon vivre et un endroit agréable à regarder.

Nous vous rappelons également que la collecte des encombrants se fera le 22 juin prochain. Nous vous demandons de déposer le tout en bordure de la route seulement 3 jours avant la date de la collecte.



MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Nous vous rappelons que le règlement en vigueur stipule qu'il est interdit de laisser un cheval faire des excréments sur un chemin public ou en bordure de celui-ci. Nous vous remercions de votre bonne collaboration.





COLLECTE DES ENCOMBRANTS = ENFOUISSEMENT

DATE DE LA COLLECTE : 22 JUIN

POUR INFORMATION : 418 589-4557 REGIEMANICOUAGAN.QC.CA

MATIÈRES COLLECTÉES



Cuisinières, laveuses, sècheuses, lave-vaisselles non fonctionnels



Appareils électriques non fonctionnels



Matelas, sommiers, tapis et meubles non réutilisables



4 m' par adresse



Matériaux de rénovation/démolition (1 m. cube max.)



Débris dans un sac transparent ou un contenant



Branches ficelées en ballot (1 m. longueur max.)



Équivalent à un chargement d'une camionnette

MATIÈRES NON COLLECTÉES



Quantité excessive



Appareils réfrigérants, informatiques, électroniques



Brique, ciment, pierre, gravier



Pneus



Résidus domestiques dangereux



Transportable à bras d'homme (25 kg max.) et aucune matière en vrac



* Ordures ménagères



* Sable, terre, tourbe



* Carcasses et pièces d'automobiles



* Cadavres d'animaux

*** Ces matières ne sont également pas acceptées à l'écocentre.**

RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHIENS

Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

Le gouvernement provincial a adopté, le 3 mars dernier, le nouveau règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Pour toutes questions relatives à ce règlement, vous pouvez contacter le Refuge animal Le Chapitou au 418 589-1597.

RAPPEL - Code d'éthique pour les propriétaires de chiens

Afin de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les chiens, les propriétaires de chien sont invités à prendre connaissance des informations suivantes, pour connaître les bons comportements à adopter avec leur pitou.

Laisse en tout temps

Règle générale, les propriétaires de chiens connaissent bien leur animal et ont une bonne idée de la façon dont il peut se comporter dans un lieu public. Il en est cependant autrement pour les piétons qui croisent l'animal lors de sa promenade quotidienne. Nombreux sont ceux et celles qui ont peur des chiens, aussi dociles et soumis puissent-ils paraître aux yeux de leur maître. Par souci de civisme et conformément à la réglementation municipale, votre chien doit être tenu en laisse en tout temps lorsqu'il se trouve à l'extérieur de son territoire de résidence.



Déjections

Sans compter leur caractère répugnant, les excréments de chiens peuvent transmettre de graves maladies, particulièrement aux enfants. Comme la pluie ne peut en venir à bout, il est nécessaire de les ramasser le plus vite possible. Conformément à la réglementation, c'est au propriétaire du chien qu'il incombe de ramasser les excréments de son animal et d'en disposer avec civisme.



Sentiers

Tous les sentiers sont accessibles avec les chiens par contre il est obligatoire de garder son chien en laisse et de ramasser proprement et rapidement ses excréments dans tous les sentiers.

Nuisances

Les chiens ne doivent pas être une source de nuisance pour le voisinage. Les propriétaires de chien doivent s'assurer que leur chien ne trouble pas la quiétude du quartier par leur jappement, leur errance ou leur odeur, les déjections doivent aussi être nettoyées sur la propriété.

Médailles

Tout propriétaire de chien doit voir à enregistrer son animal en se procurant une médaille, au coût de 10 \$, disponible au Refuge animal Le Chapitou situé au 860, rue Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau.

SERVICE D'URBANISME

Inspecteur en bâtiment

Certains travaux nécessitent un permis afin d'être effectués en conformité avec les règlements municipaux. L'inspecteur en bâtiment rencontre les gens **sur rendez-vous seulement**.

Communiquez au 418 567-2345 pour prendre rendez-vous en prévoyant un délai de 3 semaines.

Utilisation de l'eau potable

Arrosage des pelouses :

L'arrosage des pelouses n'est permis que la nuit entre 19 heures et 8 heures le lendemain matin. Cette période commence les jours civils impairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre impair et les jours civils pairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre pair.

Exemples :

3000 rang 2 : 20 juillet de 19 h à 8 h le lendemain matin

3011 rang 2 : 21 juillet de 19 h à 8 h le lendemain matin

Lavage des véhicules :

Le lavage des véhicules n'est permis que les jours civils impairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre impair et les jours civils pairs pour les citoyens dont l'adresse est un nombre pair, et ce, sans restriction d'heure. Toute personne physique qui contrevient au règlement est passible d'une amende de 100 \$. Ce règlement est en vigueur du 1^{er} juin au 15 octobre, le tout tel que spécifié à l'article 5 du règlement 2002-99.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bien que le gouvernement ait annoncé la réouverture des bibliothèques, comme notre bibliothèque se trouve à l'école, nous sommes en attente de savoir s'il sera possible d'y accéder.

Dans les prochaines semaines, nous mettrons en place un système de récupération des livres. Nous vous tiendrons au courant via la page Facebook de la bibliothèque :

<https://www.facebook.com/biblioragueneau>

En attendant, le Réseau BIBLIO de la Côte-Nord invite tous les citoyens de son territoire, qui ne sont pas déjà abonnés à leur bibliothèque municipale, à se prévaloir d'un NIP et d'un mot de passe afin d'accéder aux diverses ressources électroniques disponibles gratuitement à partir du portail. Rendez-vous sur www.reseaubibliocn.gc.ca pour toutes les informations.

Edith et Rachelle, bibliothécaires

www.facebook.com/biblioragueneau

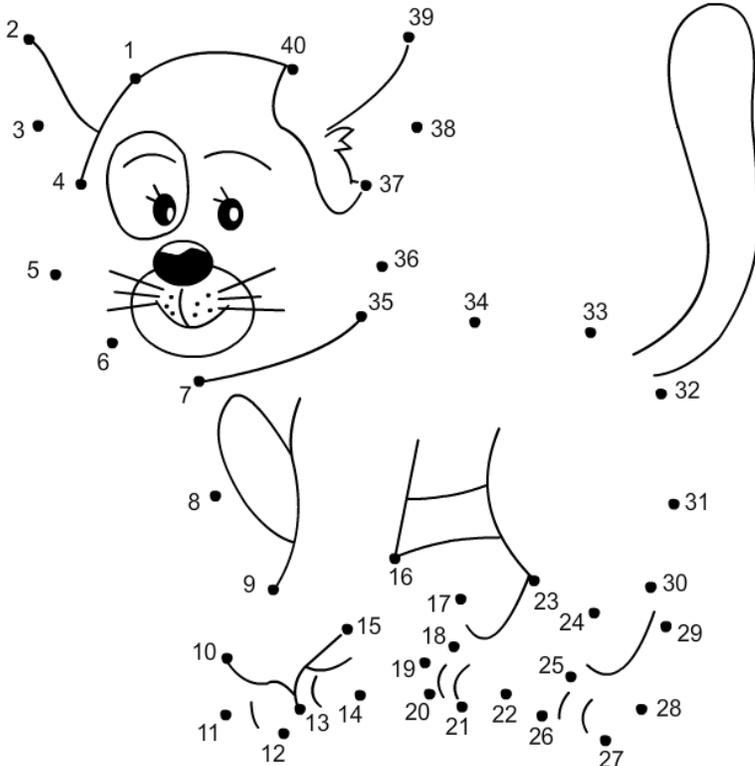


AMUSONS-NOUS!

5	4			2		8	6
	1	9			7		3
			3			2	1
9			4	5			2
		1				6	4
6		4		3	2		8
	6					1	9
4		2			9		5
	9			7		4	2

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

Relie les points en suivant l'ordre numérique des nombres.

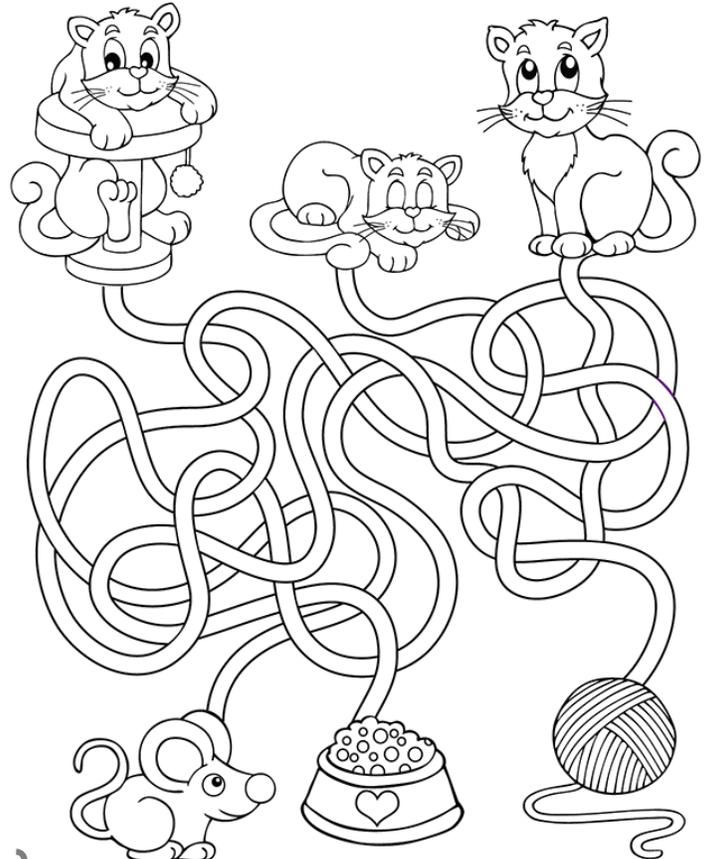


Jeu des 7 erreurs

Entoure les différences sur le deuxième dessin puis colorie le premier dessin



Avec des crayons de trois couleurs différentes, trace le chemin qui conduira chaque chat vers son occupation favorite.



AMUSONS-NOUS!

R	H	E	T	R	E	N	I	P	E	B	U	A
E	E	R	A	R	E	I	L	P	U	E	P	L
I	P	E	R	E	I	N	U	R	P	E	I	R
N	R	I	U	A	E	L	U	O	B	L	R	E
G	F	R	C	R	E	Y	O	N	A	B	E	I
I	E	I	R	E	L	U	A	S	I	A	I	T
A	M	O	N	E	A	X	U	O	H	R	M	O
T	R	P	N	N	I	P	E	O	R	E	M	C
A	A	E	R	E	I	S	I	R	E	M	O	I
H	H	E	N	A	T	A	L	P	D	M	P	R
C	C	R	E	I	S	I	R	E	C	E	N	B
L	U	E	L	L	I	T	A	I	C	A	C	A
E	M	R	O	R	E	I	T	E	S	I	O	N

- | | | |
|-------------|--------|-------|
| CHATAIGNIER | EPICEA | NOYER |
| ABRICOTIER | ERABLE | SAULE |
| NOISETIER | CEDRE | HOUX |
| AUBEPINE | CHENE | ORME |
| CERISIER | HETRE | PIN |
| MERISIER | LILAS | IF |
| PEUPLIER | | |
| BOULEAU | | |
| PLATANE | | |
| POIRIER | | |
| POMMIER | | |
| PRUNIER | | |
| TILLEUL | | |
| ACACIA | | |
| CHARME | | |



Réponse du mois dernier : CLÉMENTINE

PUBLICITÉ

Literie Déco & Matelas Rabai\$

Nouveau magasin

Nous vendons : Lit, Matelas, Douillette, Drap Oreiller, Sofa et Fauteuil inclinable, Divan Lit Lit Ajustable Électrique & Lit Escamotable
Blanka Chassé & Jacques Houde
418-293-1750, 846 Rue Bossé



Transformation des
Métaux
du Nord Inc.

Site de récupération de débris de construction et démolition

SITUÉ AU 1800, RANG 2 RAGUENEAU
CORRESPONDANCE ; C.P. 6021 Baie-Comeau G5C 0B7

TÉLÉPHONE 418.567.2375 TÉLÉCOPIEUR 418.567.2580

trans.mn@globetrotter.net
www.tmninc.ca



Yan Deschênes-Boudreau et Jean-Luc Nadeau PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES

169, Vallilée
Chute-aux-Outardes (Québec) G0H 1C0
Téléphone : 418.567.2332
Télécopieur : 418.567.2210
phr_chute-aux-outardes@brunet.ca



AFFILIÉS À
Brunet

© SANS FRAIS
1-866-589-2376
lucdionne@globetrotter.net

24h : (418) 589-2376
Fax : (418) 295-2492
Rés. : (418) 567-4486
Cell. : (418) 282-4486

SANI-MANIC Côte-Nord inc.

Nettoyage et peinture industriels
Transport de déchets dangereux
Services d'urgence environnementale
Vidange de fosses septiques

LUC DIONNE
Directeur

37, chemin de la Scierie
Pointe-aux-Outardes, Qc
G0H 1M0



Nick
Monzerolle
Ragueneau
Tél. : 567-8484

Déneigement et rotoculteur



Les gourmandises de Mamie

581-490-1271

2429 rang 2
Ragueneau

Ebénisterie Ragueneau

Armoires de cuisine & salle de bain sur mesure selon vos besoins et à votre goût!

Dany Roy, Propriétaire

208 route 138
Ragueneau, Qc G0H 1S0
418.295.6950 cell.
418.567.4736 tél. & fax
roy.dany@hotmail.ca
RBQ 5638-2823-01



GRUPE-CONSEIL

TDA

26, boulevard Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3A8

Tél. : (418) 296-6711
Télééc. : (418) 296-8971
info@gctda.com



INNOVATION ET
DÉVELOPPEMENT
MANICOUAGAN (CLD)

ANNIE CLOUTIER

Conseillère en développement des communautés
1910, avenue Charles-Normand
Baie-Comeau (Québec) G4Z 0A8
T. 418 295-2593, poste 229 F. 418 295-2664
C. acloutier@idmanic.ca W. www.idmanic.ca



Licence RBQ : 2869-1905-39

Frédéric Caron
Technologue génie civil, estimateur



628, route 138, C.P. 367
Ragueneau, QC G0H 1S0
Tél : 418 567-4843
Fax : 418 567-2067

Courriel : info@excavationsrsmf.com



Sonia Paquet, directrice générale

Télévision Régionale de la Péninsule Inc.
113, rue Vallilée
Chute-aux-Outardes, Qc
G0H 1C0

Tél.: 418-567-2650
Cell.: 418-293-2650

directiontvrp@videotron.ca
tvrp.ca



Salon Suzy enr.

152, rue Vallilée
Chute-aux-Outardes QC
G0H 1C0

418 567.2550

Suzie, Francine, Denise

Suzie-Michelle Perron
Directrice générale

810, rue Bossé bureau 101
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6
T. 418 295-SADC F. 418 295-7233
smperron@sadcmanic.ca

www.sadcmanic.ca

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

MANICOUAGAN



SERENA

MAISON FUNÉRAIRE
JOSÉE GAGNÉ

Josée Gagné, propriétaire et thanatologue
15, av. Roméo-Vézina, Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Y8
Téléphone: 418 296-4741 – Télécopieur: 418 296-4863

info@maisonserena.ca – www.maisonserena.ca